

Activité 4 : Pourquoi la loi est-elle l'expression de la volonté de tous ?

▫ Septembre 2009

Le président de la République Nicolas Sarkozy annonce sa volonté d'encourager les jeunes à s'engager au service des autres et de la collectivité.

Proposition de loi déposée par le sénateur Yvon Collin portant sur la création d'un service civique (engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois) destiné à toute personne âgée de 16 à 25 ans.

▫ Octobre 2009

Discussion et adoption de la loi par les sénateurs

▫ Janvier 2010

Discussion et adoption de la loi par les députés de l'Assemblée Nationale.

Deuxième lecture (sans modification) de la loi par le Sénat ; la loi est adoptée le 25 février.

▫ Mars 2010

La loi est promulguée et publiée au Journal Officiel de la République

▫ Mai 2010

Le président de la République crée l'Agence du Service civique, placée sous l'autorité du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Doc 1 : Le vote de la loi sur la création du Service civique pour tous



Doc 2 : Affiche pour le Service civique